



Vaccinations : le silence assourdissant des médias

Fortes d'analyses et de dossiers, des initiatives citoyennes mettent en cause la vaccination de masse. Les médias rechignent cependant à ouvrir un véritable débat.



Le droit à la liberté vaccinale se fait de plus en plus criant, chez nous aussi. Une revendication qu'est venue renforcer la mort de la petite Stacy Sirjacobs, vaccinée à 3 mois par l'ONE, alors qu'elle était enrhumée. « Nous n'avons pas été informés des effets indésirables des vaccins, ni de la non-obligation de ceux-ci. Nous avons demandé une autopsie, mais elle nous est refusée », déplore son papa, qui a saisi la justice. Dénonçant l'abus de pouvoir de l'ONE qui exige une charge de 9 vaccins pour l'enfant fréquentant une crèche – alors que la loi belge impose uniquement celui contre la poliomyélite – le Mouvement politique des objecteurs de croissance est, lui, en attente d'une décision du tribunal pour la plainte qu'il a déposée il y a quelques mois. « Nous ne sommes pas des anti-vaccinaux, souligne Jean Baptiste Godinot porte-parole du groupe, nous sommes une vingtaine de parents

Parmi les annonceurs ne connaissant pas les effets de la crise : l'industrie du médicament et des vaccins. Un apport financier que les organes de presse ne dédaignent pas.

1. www.fondspourlejournallisme.be

2. *Essays on the economics of médiaplatforms*, Dries de Smet - KULLeuven, juillet 2011

3. <http://www.jep.be>

4. <http://bit.ly/directivepubCDJ>

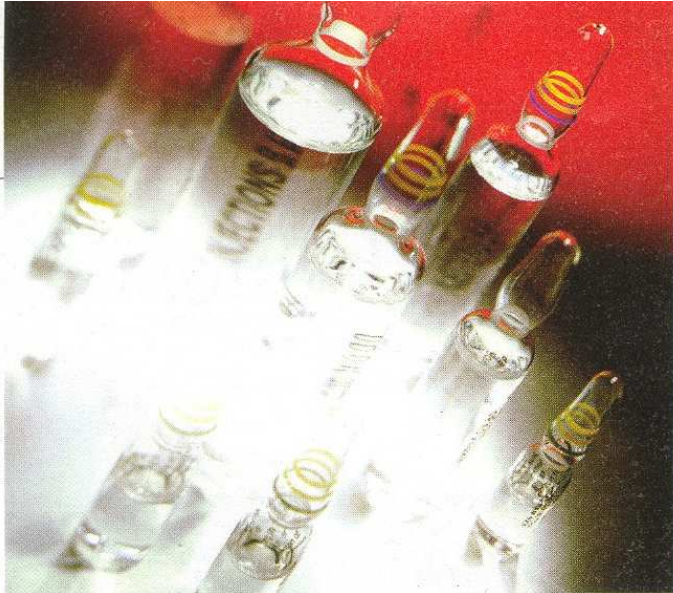
qui revendiquons la liberté vaccinale en l'absence de réponses sensées à des préoccupations essentielles pour la santé de nos enfants. » Il faut savoir qu'en 2010, déjà, le Mouvement politique des Objecteurs de croissance adressait, à ce sujet, en vain, un courrier aux ministres de la Communauté française, alors directement concernés : l'écologiste Evelyne Huytebroeck (protection de la jeunesse), la socialiste Fadila Laanan (santé) et Jean-Marc Nollet, également écologiste, ayant en charge, entre autres, la petite enfance. Le Collectif Initiative Citoyenne – qui s'est fait connaître depuis la pseudo-pandémie de la grippe A/H1N1 – continue, lui, son travail de recherche et de conscientisation des journalistes, du politique et de la population, tout en apportant un soutien aux victimes. Et le moins que l'on puisse dire est que les données qu'il rassemble, à travers le monde, ont de quoi donner froid dans le dos ! Ces groupes de pression ont cependant bien du mal à faire entendre leur voix. Les médias professionnels devraient, pourtant – de par leur essence même – jouer un rôle de contre-pouvoir. En suscitant un véritable débat sur les risques que l'industrie pharmaceutique et les choix du monde politique font peser sur la santé. En traitant du principe de précaution dans sa véritable définition, plutôt qu'en le transformant en arme de culpabilisation contre ceux qui s'interrogent sur le bien-fondé de tant de vaccins. Et en se basant sur la littérature de scientifiques américains ayant un recul précieux sur les conséquences pour la santé de cette course de l'industrie pharmaceutique aux nouvelles niches commerciales liée à la vaccination. Pourquoi cette non-information, voire cette désinformation, du

quatrième pouvoir, à l'exception de l'un ou l'autre média professionnel ?

Relations incestuelles entre médias et annonceurs

L'invasion de la société par les supports numériques pousse, toujours plus, à une instantanéité de l'information à laquelle veulent se raccrocher les médias traditionnels. Avec pour effet une uniformisation de l'information, un appauvrissement de leur contenu et un travail journalistique de moins en moins fouillé du fait de la rapidité avec laquelle il faut réagir. Le tout dans un contexte de budgets toujours plus rabaissés et de mise à la retraite des journalistes médiocres et seniors, dont l'expérience aurait dû être considérée comme un *or gris*. Un *fonds pour le journalisme*¹ a été créé en 2009, pour contribuer à l'émergence d'investigations journalistiques, d'enquêtes documentées et critiques ou de reportages en profondeur, c'est dire !

Ce n'est pas tout : on savait, depuis un certain temps déjà, que des relations incestuelles existent bel et bien entre le politique et des journalistes. On a découvert, il y a peu, celles non dénuées d'intérêt financier, liant des experts belges, porte-parole lors de la grippe A/H1N1, à des firmes pharmaceutiques. On sait, depuis peu grâce à une thèse de doctorat² en économie d'un étudiant belge, que les annonceurs influencent, de fait, le rédactionnel. L'auteur de cette thèse, Dries De Smet, a voulu mesurer cette pression, en Flandre. *Journalistes*, le mensuel de l'association des journalistes professionnels fait écho de sa recherche, dans son numéro de décembre 2011. On



peut y lire: « L'enquête (une première en Belgique) montre que la barrière entre le rédactionnel et les annonceurs est tout sauf étanche. » À la question comment les journalistes résistent-ils aux pressions exercées par le service marketing, par l'annonceur lui-même, par le chef direct ou par le rédacteur en chef? Réponse: « [...] si elle est formulée par le rédacteur en chef ou le chef direct (ce qui se produit rarement, il est vrai), elle est généralement suivie d'effet... » Et le mensuel Journalistes d'ajouter: « Aucune enquête de ce type n'existe en Communauté française. Rien ne nous permet d'affirmer que les résultats seraient plus réjouissants ici. »

Parmi ces annonceurs ne connaissant pas les effets de la crise: l'industrie du médicament. Un apport financier que les organes de presse ne dédaignent pas, loin s'en faut. Ainsi, l'industrie du médicament n'a même plus à se cacher derrière des suppléments, payés par elle et encartés dans les journaux et hebdomadaires d'information. Elle s'introduit en pleines pages, des quotidiens régionaux (NDLR: un beau cas d'école est visible dans L'Avenir du 20 janvier 2012)

Une première victoire

Initiative Citoyenne a bien compris que le défi, aujourd'hui, est avant tout médiatique. Le Collectif a saisi, avec succès, le Jury d'Éthique Publicitaire (JEP)³ à propos des spots TV et radio de la récente campagne Vaccins tout au long de la vie, menée par la Fédération Wallonie-Bruxelles. « Étant donné les enjeux en matière de santé et le manque de certitude quant à une efficacité totale et quant à l'absence de tous risques, le Jury a estimé que les affirmations susmentionnées (NDLR: dans les spots, à propos de la vaccination) sont trop absolues et de nature à induire le consommateur en erreur au sens des articles 3 et 5 du code de la Chambre de Commerce Internationale », peut-on lire dans le courrier du 9 novembre 2011 adressé par le JEP à Initiative Citoyenne.

Réagissant à l'article pro-vaccinal de trois pages, paru dans Le Vif L'Express du 23 décembre 2011, sous le titre Tout sur les vaccins, c'est vers le Conseil de Déontologie Journalistique (CDJ)⁴ qu'Initiative Citoyenne s'est tournée pour introduire une plainte. Affaire à suivre!

Rosetta FLOCHON

Je ne sais rien, mais je dirai tout

Une journaliste santé tenait les propos suivants, en 2004 déjà, lors d'une conférence: « À longueur de temps, on nous présente des découvertes, des innovations, des techniques, des machines jugées fondamentales... par les attachés de presse, les hôpitaux ou par les médecins qui nous contactent. Là encore, seul le réflexe d'un minimum de vérifications, enseigné à tout journaliste, permet sans doute de moins tomber dans les pièges. Ainsi, il est parfois surprenant de s'apercevoir, au cours d'une conférence de presse, que les études scientifiques menées pour étayer les propos ont été menées sur... 16 ou 22 volontaires ».

BOLD'air®

René Jacquier®

Respirez la santé



Oxygénation
cellulaire renforcée
=
capital santé préservé

Energie
Bien-être
Vitalité
Jouissance
Anti-stress

www.holiste.com

L'oxygénation René Jacquier®
Méthode naturelle unique d'oxygénation
anti-radicalaire et non oxydante



Recevez gratuitement une documentation complète

NOM

Prénom

Profession

Adresse

Code Postal Ville

E-mail :

N° de tél(s) :

 **Holiste**
LABORATOIRE ET DEVELOPPEMENT

Francine Delvaux
22 rue du Chalet • 4920 Aywaille
Tél. : 04 74 21 27 47
E-mail : delvaux.mora@skynet.be